



UNARM
UNION NATIONALE DES ASSISTANTS DE RÉGULATION MÉDICALE

FLASH INFO

Marseille, le 26/10/2019

Chères, chers collègues,

L'UNARM tient à rappeler que les ARM et faisant fonction représentent le premier maillon de la chaîne des soins d'urgence et de la permanence des soins.

L'association professionnelle suit avec vigilance les travaux pilotés par le député Thomas Mesnier et le Pr Pierre Carli, tous deux responsables de la mission nationale sur les urgences, dans le cadre du pacte de refondation des urgences.

La consultation et la réflexion sur la création d'un service d'accès aux soins (SAS) a débuté avec pour objectif de rendre des propositions fin novembre 2019, pour une mise en place à l'été 2020.

Nous avons déjà pris position, lors de l'audition de l'association par l'IGAS et IGA, contre la création de plateformes regroupant les divers numéros d'appels d'urgence existants. Par ailleurs, depuis la mise en fonction du « 116/117 », nous avons exprimé nos réserves et nos craintes concernant ce qu'il convient de désigner comme une troisième ligne d'entrée, qui ne manquera pas de provoquer la confusion chez nos concitoyens mais aussi un risque de redondance des appels pour le même besoin.

Il s'agit de savoir ce que l'on veut ?

Une « couche supplémentaire » serait une erreur.

Elle représenterait même un danger pour la population, en effet elle ne résoudra en rien la problématique de l'offre de soins, et tout particulièrement pour ce qui relève de la médecine de ville.

Une telle création remettrait possiblement en cause les compétences des ARM et leur statut, Une nouvelle catégorie d'emploi pourrait ainsi voir le jour, favorisant l'emploi précaire et sous-dimensionné. Nous venons de passer 20 ans tout spécialement dans cette lutte contre les inégalités et pour la reconnaissance de notre profession, nous ne pourrions tolérer que cela se répète pour de « futurs partenaires ».



UNARM
UNION NATIONALE DES ASSISTANTS DE RÉGULATION MÉDICALE

Qui mieux que les ARM, professionnels disponibles et compétents, dotés d'outils adaptés, peuvent assurer avec les médecins régulateurs urgentistes et généralistes, la régulation des urgences et des demandes de soins non programmés ?

Les professionnels connaissent les territoires de santé, leurs plateaux techniques dévolus, travaillent avec de nombreux partenaires publics et privés.

Il est indispensable à présent d'attribuer davantage de moyens humains et techniques là où ils sont actuellement insuffisants.

Il va de soi, que ce renfort aux structures en place doit être homogène sur l'ensemble du territoire, avec un dispositif H24 permettant en toute circonstance la triangulation ARM /Médecin régulateur urgentiste et généraliste, socle de l'acte de régulation médicale.

Soulager les services d'urgences hospitalières reste une priorité qui passe évidemment par une disponibilité en horaires élargis, d'une médecine de ville prenant à sa charge les besoins en soins non urgent.

Le ministère des solidarités et de la santé dispose à ce jour de suffisamment de statisticiens et d'économistes en recherche permanente d'économies à réaliser ... Il lui faudrait plutôt des professionnels de la santé seuls protagonistes de l'évolution sociétale !

L'UNARM s'engage à vos côtés afin d'assurer la promotion et la défense de ce métier unique.

Le secrétaire général